

16 PET 057



Déposé le 28.6.16

Pétition en faveur de Mme H K

11 ans en Suisse et un parcours d'intégration exemplaire ignoré jusque là par les autorités fédérales

H est arrivée en Suisse en 2005. Forcée de se séparer quelques mois après son arrivée par regroupement familial, son permis de séjour lui est retiré. Des procédures se succèdent alors pour demander le maintien de son droit de séjour, en lien avec sa situation personnelle, ce qu'elle a subi puis avec son niveau d'intégration poussée en Suisse.

H est aujourd'hui en Suisse depuis plus de 11 ans. En parallèle de cette situation difficile, elle a tracé un parcours d'intégration exemplaire avec une persévérance et une force admirable : Elle a toujours travaillé, d'abord dans la restauration puis depuis 5 ans, comme éducatrice de la petite enfance non diplômée dans une garderie de la ville de Lausanne, un travail qui lui tient à cœur. Avec l'accord de ses employeurs et grâce à son niveau d'engagement, elle a été admise récemment dans une formation d'éducatrice de la petite enfance en emploi. Elle est totalement autonome, paie ses cotisations sociales, son loyer, ses factures comme toute personne active. Elle parle parfaitement le français et a longtemps participé à des cours et à des activités bénévoles parallèlement à ses emplois pour se perfectionner. Grâce à son dynamisme et à sa sociabilité et par le biais de son travail, de ses cours de français et d'autres activités sociales, elle a tissé un réseau social et des liens étroits avec la ville où elle s'est installée.

En 2010, le canton a soumis une deuxième fois son dossier aux autorités fédérales pour approbation d'un préavis positif sur la demande de permis. En avril 2015, au terme d'années d'attente et d'échanges de courriers, les instances fédérales ont pourtant prononcé une décision de renvoi de Suisse, ignorant les éléments solides liés à son intégration dans ce pays. Elle doit abandonner son emploi et son entrée en formation, se trouve soudainement sans droit d'exister et sans ressources. La vie s'arrête et ressemble à l'après-guerre qu'elle a déjà vécu. Elle se demande ce qu'elle a fait faux ? Elle s'était reconstruite, en construisant son intégration aux prix de grands efforts et devrait tout recommencer à zéro... Au Kosovo, elle n'a plus rien et vivrait dans une situation d'exclusion. Ses employeurs l'ont soutenu tant qu'ils le pouvaient et serait toujours disposés à la ré-engager si elle en avait l'autorisation. Elle pourrait également commencer sa formation à la rentrée prochaine. Elle pourrait poursuivre sa vie « normale » si sa réalité était prise en considération dans la décision des autorités.

Les ami-e-s et soutiens de Mme K, choqués et perplexes face à cette situation, demandent aux autorités cantonales :

- de soutenir son dossier auprès des autorités fédérales en témoignant de son niveau d'intégration poussée dans ce canton (dernière demande datant de 2010) et de suspendre la procédure de renvoi
- D'octroyer dans l'attente à Mme K le droit de travailler et de se former

Et dans un deuxième temps, aux autorités fédérales :

- De revoir leur décision et d'octroyer enfin un permis de séjour à Mme K

Nom et prénom	Adresse	Signature
		